

Formation : Bilan de Compétences

PUBLIC :

- Salariés (dans le cadre du PDC, CPF, autofinancement)
- Demandeurs d'emploi, CSP
- Toute personne s'engageant dans une démarche volontaire

PRÉREQUIS :

Aucun

DURÉE :

24 heures
Durée répartie sur une amplitude de 6 semaines à 3 mois

DATES :

A déterminer

TARIF :

De 800 à 2500€ selon prise en charge particulier, entreprise, OPCA (CPF), OPACIF

COORDINATION

Elena JUKIC
04 93 65 22 34
contact@creerplus.com

LIEU DE DÉROULEMENT

Créer Plus RH
630 Route des Dolines
Ophira II
06560 Sophia Antipolis
www.creerplus.com

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ

93060628606

OBJECTIFS

- **Pour le bénéficiaire** : Analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ainsi que ses aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation (art. L. 6313-10 du Code du Travail).
- **Pour l'entreprise** : mieux repérer les compétences mobilisables ou transférables, optimiser le plan de formation ainsi que la gestion des compétences et des carrières.

METHODOLOGIE

- Des entretiens individuels personnalisés et approfondis à chaque étape.
- Un conseiller référent désigné pour chaque bénéficiaire.
- Une alternance entre entretiens individuels et travail personnel guidé
- Une équipe de conseillers expérimentés (dont un psychologue) dans la pratique de bilans de compétences, qualifiés en gestion des RH, diplômés dans les domaines Sciences Humaines et Sociales.
- Le respect nos de valeurs et engagements : écoute, confidentialité, implication, responsabilité, réflexion.
- Tests et Outils d'évaluation sur valeurs et intérêts professionnels, motivations, aptitudes, inventaire des compétences, personnalité.
- Base documentaire (métiers, formations, marché de l'emploi, TRE, VAE, CPF-PTP), Libre accès à Internet.
- Guide méthodologique personnel et confidentiel et Document de synthèse, remis au seul bénéficiaire.

PROGRAMME

- **Entretien d'information préalable** : Avant toute mise en œuvre du bilan de compétences et contractualisation préalable au démarrage, notre centre reçoit toute personne nous contactant pour le bilan de compétences, pour un rendez-vous d'information gratuit et sans engagement mutuel et lui remet un document d'information écrit décrivant le bilan de compétences mis en œuvre par notre centre.
- **Déroulement** :
Le déroulement du Bilan de Compétences s'articule en 3 phases :
 - › Une phase préliminaire
 - › Une phase d'investigation
 - › Une phase de conclusion

Contenu/Objectifs, Durée de chaque phase :

- › **Phase préliminaire** (durée : 2 heures) :
 - Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche, l'Informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques, Préciser et analyser la nature de ses besoins afin de le rendre acteur, Définir les objectifs.
- › **Phase d'investigation** (durée : 18 heures) :
 - Analyser les motivations et valeurs, intérêts professionnels et personnels, Identifier les compétences et aptitudes, et le cas échéant, les connaissances, Déceler les ressources et potentialités inexploitées, Repérer les compétences transférables, Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle
- › **Phase de conclusions** (durée : 4 heures) :
 - Valider un projet professionnel et identifier les moyens à mobiliser, Planifier les principales étapes du projet, Restituer les conclusions, Remettre le livret.

EVALUATION ET SUIVI

- Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation en fin de bilan de compétences.
- Un rendez-vous à 6 mois après la fin du bilan, afin d'évaluer l'avancement des démarches et du projet.
- Conseil et assistance, en fonction des besoins du bénéficiaire, auprès de la responsable des bilans de compétences de notre centre de formation.